

L'Arrivage d'Adstock

JEUX PARALYMPIQUES DE BEIJING UNE MÉDAILLE D'ARGENT À ADSTOCK

La Municipalité d'Adstock a été bien représentée aux jeux paralympiques de Beijing du 4 au 13 mars dernier puisque l'un de ses citoyens y a participé... et qui plus est, il est revenu avec une médaille d'argent au cou.

À 28 ans, athlète accompli, Antoine Lehoux a travaillé sans relâche pour se tailler une place à ces jeux. C'est ainsi qu'il a été sélectionné pour faire partie de l'équipe canadienne de hockey sur luge. Bien qu'ils aient dû finalement s'incliner en finale contre les États-Unis, Antoine Lehoux, notre Adstockois, et ses coéquipiers ont remporté la médaille d'argent.

Félicitations à notre médaillé et à toute son équipe. Il est un modèle de persévérance pour toute la communauté. Peut-être sera-t-il des jeux de 2026 à Milan et Cortina d'Ampezzo en Italie?

**Bravo Antoine,
Adstock est fière de toi !**



(Photo: Facebook / Canadian Paralympic Team)



4 juin 2022

À lire en page 7

Inscrivez-vous dès maintenant

PLUS DE 100 000 \$ POUR ACCROÎTRE L'OFFRE D'INFORMATION

Les médias communautaires ont été particulièrement touchés par la pandémie. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec reconnaît leur apport essentiel pour la société québécoise et leur accorde un montant supplémentaire pour maintenir et développer leur mission respective. Ainsi, l'allocation versée à L'Arrivage d'Adstock en 2021-2022 est de 33 068 \$.



Ces sommes contribuent ainsi à accroître l'offre d'information locale et régionale en appuyant ces médias communautaires dans la poursuite de leur mission. Les nouveaux investissements visent notamment à maintenir, à accroître et à adapter les activités et les services de ces médias.

Aux dires de madame Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac et adjointe parlementaire de la ministre de la Sécurité publique : « Ces investissements de notre gouvernement contribueront à soutenir L'Arrivage d'Adstock et la TVCRA dans la poursuite de leur mission d'informer les citoyens de la région. Je suis ravie que mes concitoyens puissent compter sur ces médias pour accéder à une information régionale qui reflète leur identité. Je remercie d'ailleurs les artisans de ces médias communautaires pour leur excellent travail. »

L'équipe de L'Arrivage apprécie ce soutien et teint à remercier le gouvernement du Québec pour son support.

53 660 \$ POUR AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

La députée de Lotbinière-Frontenac, madame Isabelle Lecours, a dévoilé, au nom de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, madame Isabelle Charest, les projets retenus dans la circonscription de Lotbinière-Frontenac à la suite de l'appel de projets du nouveau *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives*

de petite envergure (PSISRPE). Grâce à une aide financière totalisant 526 947 \$, six projets feront bouger les citoyens de la région. La subvention consentie à la Municipalité d'Adstock permettra l'aménagement d'un parc de planches à roulettes dans le secteur St-Daniel.



Le PSISRPE vise à soutenir la présence d'infrastructures sportives et récréatives en bon état dans les municipalités de moins de 10 000 habitants du Québec et à accroître l'accès de la population à celles-ci. Le gouvernement du Québec investit un total de 20 millions de dollars pour soutenir 250 projets dans les petites collectivités. Signe de la popularité de ce programme, la mise de départ a été doublée avec une bonification de 10 millions de dollars afin de permettre à davantage de Québécois de profiter d'installations sportives et récréatives sécuritaires et modernes.

RETOUR DU SUPER SOUPER SPAGHETTI

Vous vous souvenez avoir acheté votre billet pour le Super Souper Spaghetti de La Croisée, prévu le 25 mars 2020 et qui avait dû être reporté à 2021 puis à 2022 à cause de la pandémie. Comme le disait notre porte-parole Alain Faucher, journaliste à Plaisir 105,5 : « Ça va venir, ça va venir, décourageons-nous pas...! ». Et il avait bien raison. Voilà! Ce printemps, soit le **20 avril 2022**, nous allons enfin pouvoir vous accueillir tous qui avez votre billet en main.



On se souvient également que notre traiteur Josée de Réception GL nous prépare une sauce tout ce qu'il y a de plus savoureux. Nos prix pour les tirages sont toujours disponibles et en attente...! Plusieurs fournisseurs pour les denrées alimentaires seront de nouveau avec nous pour la réalisation de notre activité.

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
ÉMILIE MARCOUX-MATHIEU
LINDA ROY
CLAUDE TRÉPANIER
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :
RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:
BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture et Communications
Québec

Il sera cependant nécessaire de nous rejoindre pour confirmer votre présence et pour nous signifier le numéro inscrit au bas de votre billet dans un premier temps ou encore pour nous donner votre nom qui est toujours inscrit et dont nous avons gardé la liste. Le comité pourra par la suite prévoir vendre des billets à ceux qui auront le désir de venir souper en toute convivialité avec nous. Ceux-ci seront disponibles et en vente au coût de 16 \$ par personne, 12 \$ pour les enfants de 7 à 12 ans et gratuits pour les enfants de 6 ans et moins.

Le comité a dû se réorienter vers un autre endroit pouvant accueillir le nombre prévu de personnes qui se situe généralement autour de 300. Nous vous donnons donc rendez-vous au Club L'Envol, situé au 95, 9^e rue Nord, à Thetford Mines, à compter de 17h00.

Au plaisir de vous accueillir!

Info : Lucie Rochefort - 418 335-1184



Claudia Vachon, directrice, Julie Grégoire directrice adjointe, et les organisateurs : Mia Fortin, Laurie Lessard, Félix Tanguay, Eddy Allaire, Adrien Leclair et Samuel Laflamme. (Photo : Gracieuseté)

POUR SE SOUVENIR

Deux ans après avoir été tués dans un accident de la route, Jérémy Routhier d'Adstock et sa copine Catherine Poulin de Thetford, tous deux âgés de 17 ans, demeurent une source inépuisable d'inspiration pour leurs parents et leurs amis, qui s'accrochent à la joie de vivre qu'ils transpirent et à l'héritage qu'ils laissent grâce au don de tissus humains.

Aux dires de leurs mères « Catherine était une jeune fille réservée, qui adorait la vie, une femme heureuse et brillante » et « Jérémy était un jeune homme toujours de bonne humeur en plus d'être un grand sportif ». Ensemble, le couple était vraiment heureux et généreux. Tous deux avaient signé leur carte de dons d'organes.

CHAÎNE DE VIE

Pour donner un sens à ce qui n'en n'a pas, les parents se réconfortent avec

le fait que leurs décès ont permis de venir en aide à 24 personnes grâce aux dons de tissus. De plus, depuis ce triste accident, les mamans se sont impliquées auprès de l'organisme **Chaîne de vie** qui sensibilise les jeunes à ce geste et à la valeur inestimable d'un corps en santé.

Signe que le jeune couple continue d'avoir un impact positif sur la communauté, un groupe d'amis qui étudie à la Polyvalente de Thetford Mines ont organisé une activité de boîtes-repas (plus de 800 ont été vendues) et une loterie, ce qui a permis de remettre à l'organisme plus de 10 200 \$. Merci de votre implication à tous! Merci aux généreux donateurs!

POURQUOI PAS TOI?

Si ce n'est déjà fait, signe donc ta carte d'assurance maladie pour donner, toi aussi, ton autorisation au don d'organes. Qui sait, tu pourrais sauver des vies!

POUR PÂQUES,
PENSEZ Iga St-Pierre!

Jambon méchoui sur place
Service personnalisé



une équipe
IGA
St-Pierre et Fils
une famille

COMMANDES EN LIGNE AU WWW.IGA.NET

780, Boul. Frontenac Est
Thetford Mines, QC G6G 6H1
T: 418 335-6222
F: 418 335-6443

Christine Talbot
notaire inc.



Cessionnaire du Greffe des notaires

**ANDRÉ AUCLAIR **GILBERT LACROIX
**DÉNIS BELANGER

560, 8^e rue Est,
La Guadeloupe, Qc. G0M1G0

418 459-6438
christine.talbot@notarius.net



À propos

avec Pascal Binet, maire

Nous sommes tous sensibles face à la question de nos taxes. D'autant plus, qu'actuellement, nous subissons une forte hausse du prix de l'essence, des coûts d'approvisionnement en alimentation plus élevés et des délais importants dans la livraison de biens. Après plusieurs années de stabilité, l'inflation nous touche plus fortement.

En effet, nous n'apprécions pas quand les gouvernements viennent en chercher dans nos poches. Et nous surveillons de près nos dirigeants lorsqu'ils prennent des décisions qui peuvent impacter notre portefeuille. Cela n'échappe pas au monde municipal. Nous essayerons donc de vous partager notre vision de la fiscalité municipale. Vos suggestions constructives seront les bienvenues et nous permettront peut-être de bonifier nos pratiques.

Quels sont les principes qui guident votre conseil municipal en matière de taxation?

D'abord, il faut comprendre qu'il y a des lois qui encadrent les municipalités, ce qui limitent les marges de manœuvre souhaitées.

Les municipalités ne peuvent faire de déficit et doivent couvrir leurs dépenses courantes annuellement et ainsi que les coûts liés aux immobilisations financés à long terme. Ces coûts peuvent être de l'ordre de l'entretien et de la réparation du réseau routier, du traitement des eaux usées et de la distribution d'eau potable, des frais fixes d'opération des bâtiments, des salaires, pour la réalisation d'activités ou de projets comme la construction d'infrastructures ou l'acquisition d'immobilisations.

Il y a différentes écoles de pensée pour répartir ces dépenses : soit sur la richesse foncière en tout ou en partie, soit selon le nombre de propriétés peu importe la valeur foncière ou par tarification selon le service reçu. Il n'y a pas une méthode meilleure que l'autre, il faut simplement trouver le juste équilibre avec ce qui correspond le mieux à notre réalité. C'est ce que fait Adstock. Par exemple, seuls les utilisateurs bénéficiaires paient pour leurs réseaux d'aqueduc, d'égout et de la disposition de leurs boues septiques.

La Municipalité d'Adstock est particulière en raison de son vaste territoire et de ce qui caractérise son évaluation foncière (qui n'est pas homogène contrairement à la majorité des autres municipalités où se retrouve un seul village entouré d'une campagne). Cette facette de notre territoire se fait durement ressentir lorsqu'il y a une mise à jour du rôle d'évaluation à tous les trois ans. La variation de la valeur foncière entre les secteurs de la municipalité n'est pas la même. Les valeurs entre les zones de villégiature, le milieu rural et les noyaux villageois n'ont pas la même attraction au niveau des transactions immobilières, qui est le facteur le plus important influençant l'évaluation foncière. C'est donc un défi, mais il n'est pas insurmontable. Cela rend peut-être plus complexe l'administration de notre municipalité, mais c'est notre réalité et nous en tenons compte dans les principes de taxation.

Ceci étant dit, notre devoir comme élu est de veiller à répartir les investissements sur le territoire de façon à ce que l'ensemble des secteurs puissent en profiter; minimiser le fardeau du contribuable en allant chercher les subventions pour réaliser les différents projets et travaux; diversifier les sources de revenus autres que la taxation

comme la coopération intermunicipale (la vente de services à d'autres municipalités); maintenir un taux de taxation foncière bas et relativement stable entre les dépôts de rôle question d'éviter les fluctuations.

Par conséquent, peu importe la municipalité où vous vivez, il y a des dépenses communes où tous les citoyens doivent contribuer même s'ils sont aux extrémités du territoire ou n'utilisent peu ou pas le service. C'est cela vivre dans une grande communauté comme la nôtre. Par ailleurs, ce qui préoccupe toujours les élus, c'est de pouvoir répondre aux besoins de notre grand territoire, peu importe le secteur, dans la mesure du possible.

Un mythe à déconstruire : « Je paie des grosses taxes donc ... »

Combien de fois entendons-nous cet argument lorsque des citoyens ne sont pas satisfaits des décisions ou des services de leur municipalité. C'est la même situation lorsque « je paie des cotisations d'assurance-chômage et ça ne m'est pas utile, car je n'ai jamais manqué d'ouvrage » ou « je paie des taxes scolaires, c'est injuste, car je n'ai pas d'enfant ». Au final, que nous soyons en accord ou non, nous sommes obligés de les payer. C'est cela vivre en société, car l'État s'est doté avec le temps de services publics que tous financent même s'ils ne les utilisent peu ou pas du tout.

Certains espèrent encore que nous redonnions une partie des taxes municipales parce qu'ils considèrent que le retour n'est pas équivalent à ce qu'ils paient. Le fait est que la loi l'interdit et que s'il en était autrement, y aurait-il vraiment une façon appropriée de procéder? Que ce soit à Adstock ou ailleurs, il y a des terrains, des maisons, des bâtiments et des usines qui sont plus évalués et c'est le même taux de taxe qui s'applique indépendamment de la valeur. Il y a un rationnel et si vous croyez que votre propriété vaut en deçà de l'évaluation soumise, il y a toujours la possibilité d'en faire la révision à la MRC lors du dépôt du rôle.

Nous vivons dans une collectivité, à l'intérieur d'une municipalité qui définit ses orientations et fait des choix en fonction des besoins de sa population. Le principe de base est donc que l'ensemble des citoyens contribue au développement de la Municipalité et les élus tentent de répondre aux besoins de chaque secteur dans la capacité de ses ressources budgétaires.

La Municipalité initie des mesures pour redonner à ses citoyens.

Le remboursement partiel pour des activités sportives qui ne sont pas offertes sur son territoire (comme la pratique de la natation dans une autre municipalité) est un exemple. Et pourquoi la Municipalité fait le choix de ne pas rembourser à 100% les coûts non-résidents, c'est tout simplement parce que ce n'est pas à tous de payer pour un choix d'activités qui s'avère individuel. C'est le principe « utilisateur payeur » comme nous ne faisons pas payer pour ceux qui ne bénéficient pas des réseaux d'aqueduc et d'égout. La Municipalité décide d'investir des sommes pour la collectivité dans son service des loisirs et offrir des programmes alternatifs pour ses citoyens que vous pouvez retrouver à l'onglet services aux citoyens de notre site web adstock.ca .

Nous comprenons que certains font le choix de s'inscrire à des activités extraterritoriales parce que c'est plus pratique, plus proche ou pour d'autres raisons. Même si certains croient que le remboursement offert par la Municipalité demeure insuffisant, il faut se rappeler que

le taux de taxes à Adstock vous permet de bénéficier d'économies que vous pouvez utiliser en ce sens (en addition au remboursement offert).

Faites le calcul. Prenez votre évaluation foncière et multipliez par 0,0077 (c'est le taux de taxes à Adstock). Cela donne votre montant de taxes municipales (sans les tarifs et autres frais). Prenez votre même évaluation foncière et multipliez maintenant par 0,0125 (taux de taxes moyen ailleurs). Cela donne votre montant de taxes municipales que vous payeriez ailleurs (sans les tarifs et autres frais). Faites la soustraction entre les deux et vous constaterez la différence qui est disponible et qui peut être appliquée à couvrir des coûts d'inscription par exemple.

Pour mieux illustrer cet exemple, prenons une résidence unifamiliale d'une valeur moyenne de 165 000 \$. Le compte de taxes serait de 1270,50 \$ à Adstock et de 2062,50 \$ ailleurs. La différence est de 792 \$ par an. Ce montant est récurrent. C'est cette option qu'a choisi votre conseil municipal pour laisser cet argent entre vos mains pour que vous puissiez faire vos choix avec en plus une variété d'activités et de services disponibles dans la Municipalité.

La solution réside donc à identifier les besoins de la population selon les secteurs, les prioriser et les planifier dans le temps, car tout ne peut pas être fait la même année. C'est pourquoi nous invitons les citoyens et les comités à prendre part aux consultations citoyennes et à discuter avec leurs conseillers. Rien n'avance dans la confrontation, c'est même l'inverse qui se produit bien souvent.

En se comparant, on se console!

La Municipalité produit à chaque année un tableau comparatif (avec des municipalités voisines ou qui nous ressemblent). Tout est relatif,

Rendez-vous municipal

car tout dépend de la façon que vous interpréterez les données.

Somme toute, la Municipalité tire bien son épingle du jeu, mais le tout demeure fragile. C'est pourquoi le conseil municipal doit rester vigilant dans l'adoption de mesures pour garder Adstock attractif afin d'augmenter sa population pour être plus nombreux à se partager le coût des dépenses municipales.

La fiscalité municipale est complexe et il y aura un nouveau rôle d'évaluation cette année. Sachez que votre conseil municipal aura un travail important d'analyse et de réflexions pour maintenir un équilibre et une équité pour tous les citoyens de chaque secteur.

En terminant cet À propos, nous nous devons comme citoyen de nous préoccuper de la situation qui sévit en Ukraine. Le conseil municipal a adopté à sa dernière séance une résolution dénonçant l'invasion armée par la Russie et se dit prêt à accueillir des familles de réfugiés. Nous vous invitons à souscrire à la Croix Rouge pour contribuer à l'aide directe aux populations touchées par le conflit.

Il y a plus de cent ans, nos aïeux ont vécu la Première guerre mondiale et la grippe espagnole. Nous n'aurions pas cru vivre une pandémie et de telles tensions entre nations de nos jours. Plus particulièrement, nos pensées accompagnent les familles Rodrigue et Nadeau. Nous saluons et remercions pour son engagement le sergent Rémi Rodrigue, du 5^e Régiment d'artillerie légère du Canada et citoyen de notre municipalité, qui participe à une mission de trois mois en Lettonie.

Plus jamais la guerre...

Pascal Binet, maire

Étude comparative taux et tarification (2022)									
	Taux de la taxe foncière		Aqueduc résidentiel		Égout résidentiel		Vidange et récupération (résidentiel seulement)		Selon le MAH
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	TGI uniformisé 2021
Adstock	0.77 \$ taux unique 1.54\$ vague desservi SQ/SSI entre 35\$ et 115\$ selon catégorie bâtiment + 0.06131\$	0.77 \$ taux unique 1.54\$ vague desservi SQ/SSI entre 40\$ et 120\$ selon catégorie bâtiment + 0.05955\$ éval.	St-Méthode/Jolicoeur : 99.08\$ base + 0.67625 m3 Ste-Anne : 596\$ unité	St-Méthode/Jolicoeur : 99.18\$ base + 0.7978\$ m3 Ste-Anne : 595\$ unité	St-Méthode : 54.50\$ base + 3.4107 m3 Sacré-Cœur-de-Marie 360\$	St-Méthode 54.50\$ base + 0.2737 m3 Sacré-Cœur-de-Marie 360\$	annuel : 140\$ unité saisonnier : 100\$ unité	annuel : 145\$ unité saisonnier : 100\$ unité	1,0139 \$
Coleraine	0.841\$ résidentiel 0.81\$ non résid.	0.841\$ résidentiel 1.881\$ non résid.	148\$ unité	148\$ unité	193\$ unité	73\$ unité	annuel : 162\$ unité saisonnier : 100\$ unité	annuel : 162\$ unité saisonnier : 100\$ unité	1,0136 \$
East Broughton	1.44\$ résidentiel 1.22\$ non desserv 1.77\$ non résid. 88\$ SQ 145\$ SSI	1.44\$ résidentiel 1.22\$ non desservi 1.77\$ non résid. 88\$ SQ 145\$ SSI	40\$ \$ unité aqueduc et égout	40\$ \$ unité aqueduc et égout			annuel : 201\$ unité	annuel : 201\$ unité	N/Dispo
St-Ephrem	0.9730 \$ 310\$ terrain vague desservi	1.0046 \$ 310\$ terrain vague desservi	125\$ base + 0.65 m3	125\$ base + 0.65 m3	175\$ unité	190\$ unité	annuel : 195\$ unité saisonnier : 154\$ unité	annuel : 205\$ unité saisonnier : 155\$ unité	1,7738 \$
La Guadeloupe	1.3963\$ résidentiel 1.6549 non résid. 2.7792\$ terrain vague desservi	1.3963\$ résidentiel 1.6549 non résid. 2.7792\$ terrain vague desservi	179\$ base + 1.52 m3	179\$ base + 1.52 m3	1.50\$ m3	1.50\$ m3	résid. 1er log : 250\$ résid. log supp : 190\$	résid. 1er log : 250\$ résid. log supp : 190\$	1,9340 \$
St-Ferdinand	0.8993 \$	0.8185\$ + SQ: 0.0769\$	Bémierville: 150\$ base pour les 100 premier m3 d'eau + 0.10\$ m3 excédentaire Vilmarney 390\$	Bémierville: 173\$ base pour les 100 premier m3 d'eau + 0.10\$ m3 excédentaire Vilmarney 390\$	75\$ base + 0.0998\$ éval.	80\$ base + 0.1044\$ éval.	annuel : 205\$ unité saisonnier : 147\$ unité	annuel : 205\$ unité saisonnier : 147\$ unité	1,0637 \$
Disraeli (ville)	1.0894\$ résid. 1.5434\$ non résid. + 95.84\$ fixe SQ + 0.0746\$ évaluation	1.0877\$ résid. 1.5927\$ non résid. + 105.35\$ fixe SQ + 0.0813\$ évaluation	373\$ unité pour aqueduc et égout	373\$ unité pour aqueduc et égout			annuel : 221\$ unité	annuel : 228\$ unité	1,9127 \$
Lambton	1.1395\$ + 0.2295\$ serv. dette	1.0974\$ + 0.1755\$ serv. dette	90\$ base + 0.40\$ m3	90\$ base + 0.58\$ m3	185\$ unité	185\$ unité	annuel : 230\$ unité saisonnier : 125\$ unité	annuel : 230\$ unité saisonnier : 125\$ unité	1,0830 \$
Sainte-Clotilde	0.4361/100 58\$/log incendie 92\$ log. déneigem. 122\$ log. entretien chemin	0.4361/100 58\$/log incendie 90\$ log. déneigem. 130\$ log. entretien chemin	Pas de réseau d'aqueduc	Pas de réseau d'aqueduc	0.1444/cen\$	0.1709/cen\$	annuel : 335\$ unité saisonnier : 205\$ unité	annuel : 335\$ unité saisonnier : 205\$ unité	1,5646 \$
Stratford	1.2409\$ résidentiel 1.6898\$ non résid. 2.0114\$ vague desservi	1.213\$ résidentiel 1.64\$ non résid. 2.02\$ vague desservi	320\$ unité	375\$ unité	280\$ unité	257\$ unité	annuel : 205\$ unité saison : 121\$ unité	annuel : 193.50\$ unité saison : 115\$ unité	0,7770 \$
St-Victor	1.0882 \$ résidentiel, 1.1955\$ vague desservi	1.0916 \$ résidentiel, 1.0087\$ vague desservi	315\$ unité	315\$ unité	30\$ égout + 115\$ unité assainissement des eaux	30\$ égout + 115\$ unité assainissement des eaux	annuel : 170\$ unité saisonnier : 130\$ unité	annuel : 190\$ unité saisonnier : 145\$ unité	1,4530 \$
Thetford Mines	1.2409\$ résidentiel 1.6898\$ non résid. 2.0114\$ vague desservi	1.213\$ résidentiel 1.64\$ non résid. 2.02\$ vague desservi	Thetford sans Black Lake : 157\$ Black Lake : 135\$	Thetford sans Black Lake : 158\$ Black Lake : 151\$	105\$ unité	115\$ unité	annuel : 213\$ saisonnier : 106.50\$	annuel : 213\$ saisonnier : 106.50\$	1,8035 \$



LES ACTIVITÉS DE PÂQUES À VENIR!

Qui dit mois d'avril, dit congé de Pâques! Du 15 au 18 avril 2022, votre Service des loisirs vous offrira diverses activités amusantes. Voici une partie des activités proposées :

- **Vendredi 15 avril 2022 à 11h00** (salle Desjardins) : présentation du conte de petits coyotes accompagné de poules savantes. Écrivez-nous pour vous inscrire.
- **Du vendredi 15 avril au lundi 18 avril 2022** : décoration d'œufs géants sur le territoire d'Adstock. Apporte tes crayons!

- Autres activités à venir.

Afin de connaître tous les détails des activités, surveillez notre page Facebook Loisirs - Municipalité d'Adstock et le site Internet de la Municipalité.

MATCHS DES ÉTOILES DE LA LIGUE DE HOCKEY SPORTIVE DES MUNICIPALITÉS DE LA BEAUCE

En collaboration avec les organisateurs de la LHSMB de la Municipalité de St-Martin-de-Beauce, le Service des loisirs organisera les matchs des étoiles de cette ligue, aussi connue sous le nom de hockey plaisir. Ces parties auront lieu **samedi le 9 avril 2022 au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher**. Les meilleurs joueurs et joueuses de cette ligue s'affronteront lors d'une partie. Nous aurons le plaisir d'accueillir des joueurs d'un peu partout en Beauce, notamment de St-Odilon-de-Cranbourne, de St-Victor-de-Beauce, de St-Ephrem-de-Beauce et plusieurs autres.

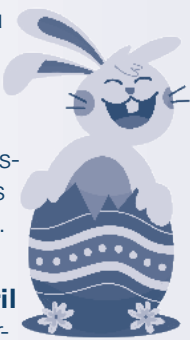
Voici l'horaire des matchs des étoiles :

- 10h30 : Match des étoiles de la catégorie 5-8 ans
- 12h00 : Match des étoiles de la catégorie 9-11 ans
- 13h30 : Match des étoiles de la catégorie 12-15 ans

Venez encourager nos joueurs locaux ainsi que le restaurant qui sera ouvert pour l'occasion.

CONCOURS D'HABILETÉS DES ÉQUIPES DE HOCKEY PLAISIR

Afin de clôturer la saison des équipes du hockey plaisir d'Adstock, le Service des loisirs organisera un concours d'habiletés où les joueurs de chaque équipe devront effectuer différentes épreuves, dont celle du patineur le plus rapide, le tir le plus précis, un concours d'échappées et plusieurs autres. Cette activité se déroulera **dimanche le 10 avril 2022 dès 10h30** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. On vous invite à venir encoura-



ger vos joueurs. Ce sera également votre dernière chance pour encourager le restaurant pour la saison 2021-2022.

CHANSONNIERS / GROUPES RECHERCHÉS

L'été approche rapidement et nous débutons la préparation des soirées musicales sur les perrons d'église. Nous cherchons des chansonniers ou des groupes de musique pour mettre le party. En connaissez-vous qui habitent Adstock ou une autre municipalité? On veut connaître vos bands préférés de la région. Envoyez-nous vos suggestions sur Facebook - Loisirs Municipalité Adstock ou par courriel : loisirs@adstock.ca.



INSCRIPTIONS TERRAINS DE JEU / ACTIVITÉS ESTIVALES

Les inscriptions pour les activités estivales et les terrains de jeu débuteront au courant du mois d'avril 2022. Surveillez nos réseaux sociaux et vos groupes Facebook. Les informations seront partagées à ces endroits lorsque les inscriptions seront disponibles.

Pour toutes questions, contactez-nous.

FERMETURE – COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

La saison 2021-2022 du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher tire à sa fin. La patinoire Bercomac fermera ses portes **mardi le 19 avril 2022**. Pour ce qui est du gymnase, il demeurera ouvert à raison de quelques plages horaires par semaine. Pour en savoir davantage, surveillez l'horaire et nos publications via nos différents médias de communication.



DÉFI 4 VENTS – 4 JUIN 2022

La Municipalité d'Adstock sera en mode Défi 4 Vents samedi le 4 juin 2022. Enfin, nous pourrions revivre cet événement normalement. Les inscriptions sont présentement en cours via une plateforme d'inscription en ligne. Vous pouvez retrouver le lien pour vous inscrire sur le site Internet du Défi 4 Vents : www.defi4vents.com.

Nos 4 épreuves vous attendent, soient le **2 km, 5 km, 10 km et 21,1 km**. De plus, nous sommes extrêmement fiers de pouvoir compter sur le retour de notre commanditaire principal, la Boulangerie St-Méthode. Tous les participants inscrits recevront une médaille à l'effigie du Défi, un pain et un sac réutilisable de la Boulangerie St-Méthode. La 8^e édition du Défi 4 Vents est officiellement lancée.

Le comité organisateur du Défi 4 Vents a très hâte de vous voir le 4 juin prochain.



LES JARDINS BEAUSÉJOUR

ANNUELLES, LÉGUMES, ARBUSTES, VIVACES, LÉGUMES BIO, TERREAU

1631, 36^e Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe
(Québec) G0M 1G0



418 459-6368

Le vaccin
n'est pas
efficace
contre ça,

mais très
efficace contre
la COVID-19.

Quebec.ca/vaccinCOVID

La vaccination, encore et toujours
la meilleure protection.

Votre
gouvernement

Québec

MOT DU CLUB AMITIÉ

RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE

Suite aux assouplissements sanitaires importants qui se sont installés depuis le 12 mars, votre club Amitié FADOQ a donc décidé de se donner une bouffée d'énergie.

Activités à venir :

Partie de sucre - Jeudi le 21 avril. Au programme : dîner dès midi. Au menu : repas de cabane à sucre avec en après-midi tire sur la neige. Le coût sera de 15 \$ pour les membres et 20 \$ pour les non-membres. Il n'y aura pas d'orchestre mais nous aurons de la musique pour agrémenter l'activité. Apportez vos breuvages!

L'activité se tiendra à la salle municipale (Bernardin-Hamann). L'inscription est obligatoire. Pour information ou inscriptions: Gisèle Perreault 418 422-5654, Rosianne Perreault 418 422-2974 ou Jeannine Pomerleau 418 422-2155.

Déjeuner mensuel - Nous sommes en réflexion présentement étant donné qu'il n'y a plus de restaurant et que le Bistro n'est pas assez grand pour nous accueillir. Nous repensons la façon de faire car nous savons que ces déjeuners étaient très appréciés. Surveillez la prochaine édition de L'Arrivée, nous devrions avoir trouvé une solution.

Après-midi de jeux (baseball-poches, jeux de cartes et bingo) - Nous prévoyons recommencer seulement en septembre étant donné qu'au mois de juin nous arrêtons pour l'été. Cela nous permettra de nous réorganiser.

Une autre petite annonce - Le club FADOQ de Robertson organise une sortie à la cabane à sucre Le PÈRE NOR-

fadoq

MAND et nous invite à nous joindre à eux. C'est le mercredi le 6 avril 2022, il n'y a pas d'autobus mais si vous désirez y participer, nous organiserons les autos. Le coût du repas est de 25 \$ par personne. Donnez vos noms à : Gisèle Perreault 418 422-5654, Rosianne Perreault 418 422-2974 ou Jeannine Pomerleau 418 422-2155

Assouplissements importants qui concernent le réseau FADOQ. Ceux-ci sont sujets à réévaluation selon l'évolution de la pandémie.

- La capacité des locaux des clubs pourra passer à 100 %.
- Les soirées de danse sont de nouveau permises.
- Les clubs qui louent leurs locaux pourront louer sans aucune limite de capacité.
- Le passeport vaccinal ne sera plus obligatoire pour accéder aux locaux des clubs et pour pratiquer des activités.
- Au plus tard à la mi-avril, l'obligation du port du masque devrait cesser dans tous les lieux publics (excluant les transports publics).
- Activités de repas: dîner, souper régulier ou thématique
 - Aucune limite de participants.
 - Garder une distanciation physique d'un mètre en tout temps.
 - Pour cette activité le port du masque est obligatoire en tout temps excepté lorsque les participants mangent ou boivent.
 - Les buffets libre-service sont maintenant autorisés.

Native de Thetford Mines, Sylvie Hamel est résidente permanente d'Adstock depuis mai dernier, après l'avoir été de façon saisonnière pendant plusieurs années.

Riche d'une expérience au sein d'entreprises internationales, elle a travaillé dans les domaines bancaires, financiers, ressources humaines, minier, assurance-qualité et communications.

Entre autres, elle a siégé au sein des comités philanthropiques de ces entreprises sur lesquels sa participation et ses recommandations étaient toujours très appréciées par les autres membres des comités.

Son lien direct avec les Canadiens de Montréal pour la logistique de loges, de billets de saison ou d'organisations d'événements privés avec le propriétaire du club lui a aussi offert de belles opportunités de rencontres privilégiées et lui a permis d'en apprendre davantage en événementiel.

Possédant une entreprise en communication depuis seize ans, Sylvie a décidé de revenir dans sa région natale et de poursuivre les opérations de son entreprise **Sylvie Hamel Communications**, une entreprise qui offre des conseils et produits en matière d'objets et vêtements promotionnels et cadeaux corporatifs. Aujourd'hui, elle veut faire profiter ses clients de toutes ses expériences. Elle se fait un plaisir et un devoir de partager ses connaissances avec quiconque en a besoin.

Ce service-conseil est offert aux petites, moyennes et grandes entreprises, OSBL, écoles, regroupements récréatifs, etc., pour tout besoin promotionnel en événements, reconnaissance aux employés, cadeaux corporatifs et autres.

Sa priorité : l'approche-client



Axé sur le service à la clientèle, son travail est d'abord d'être à l'écoute de ses clients afin de bien cibler leurs besoins. Elle travaille en étroite collaboration avec chacun d'eux dans le but d'offrir les produits qui pourront mieux représenter leur entreprise tout en respectant le budget disponible. Sylvie propose un service clé en main afin de faciliter le processus, que ce soit pour un événement ponctuel ou pour promouvoir la marque.

UNE CONSEILLÈRE AVANT TOUT

Sylvie se considère d'abord comme une conseillère, et non pas comme une vendeuse. Chaque demande qu'elle reçoit représente un nouveau défi, car des produits et des idées, il y en a à l'infini. D'ailleurs, c'est ce qui lui permet de nourrir son côté créatif.

Un site WEB et un bureau d'affaire

Un site web contenant des millions de produits est à votre disposition pour débiter vos recherches; Sylvie s'occupera de la suite pour vous faciliter la vie.

L'entreprise est située au centre-ville de Thetford depuis juin dernier et accueille des clients les mardi, mercredi et jeudi sur place et sur rendez-vous les lundi et vendredi; Sylvie se fera un plaisir de vous rencontrer également à votre bureau si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Alors n'hésitez pas à communiquer avec elle pour prendre rendez-vous pour vos projets!

sylvie hamel
communicationsobjets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

Pour mieux vous servir

81, Notre-Dame Ouest
Thetford Mines
G6G 1J4418 341-0711
info@shcpromo.com

sylviehamelcommunications.com

PANIER DE LÉGUMES



RÉSERVEZ LE VÔTRE
DÈS MAINTENANT !
PLACES LIMITÉES

Pour vous inscrire :

[https://www.fermierdefamille.com/fr/
domaineentremontsetpassions/](https://www.fermierdefamille.com/fr/domaineentremontsetpassions/)

PANIER À CHAQUE
SEMAINE

524,70 \$ POUR 18
SEMAINES



COMPOSEZ VOUS-
MÊME VOTRE PANIER

Plusieurs choix de
légumes disponibles

PANIER AUX 2
SEMAINES

272,70 \$ POUR 9
SEMAINES

Besoin d'informations ?
Appelez-nous : 418 333-0333



Production LOCALE et ÉCORESPONSABLE



Vos maraichers : Richard Pomerleau, Charles-Olivier Pomerleau et Jean-Luc Deslandes

Domaine entre monts et passions, 332, Rang 14, Adstock

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA COOP ST-MÉTHODE



Invitation à tous nos membres à participer à l'assemblée annuelle générale de leur coopérative qui se tiendra:

- le mercredi le **27 avril à 19h30**
- à la **salle municipale Bernardin-Hamann**, située au 24, Principale Ouest Secteur St-Méthode.

À cet occasion les membres pourront :

1. prendre connaissance du rapport financier pour l'année terminée le 31 octobre 2021;
2. élire deux (2) administrateurs; Serge Nadeau et Mélissa Huard sont sortants cette année, mais ils sont rééligibles;
3. voter sur la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des trop-perçus;
4. voter sur une proposition concernant un mandat pour une mission d'examen pour les vérificateurs.

Il est important pour les entreprises d'avoir une procuration pour votre représentant, vous pouvez la remettre directement à la coopérative ou par courriel avant l'assemblée. Vous pouvez vous présenter au bureau de la coopérative

afin de vous procurer un formulaire ou faire une demande par courriel.

Un rappel concernant les mises en candidatures au poste d'administrateur de la coopérative, si vous désirez poser votre candidature vous devez vous présenter à la coopérative et demander à la directrice générale un formulaire. Vous devez le remplir et le remettre avant 12h00 au plus tard le 12 avril 2022 afin de vous conformer au règlement sur les mises en candidature. N'hésitez pas à communiquer avec madame Chantal Cloutier afin d'avoir de plus amples informations.

L'avis de convocation officiel sera affiché à votre quincaillerie BMR Express, à votre épicerie Bonichoix et un envoi sera fait par courriel à nos membres qui nous ont fourni leur adresse courriel.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse courriel et votre nom à admin@coopstmethode.ca afin de recevoir des informations sur votre coopérative. N'oubliez pas de surveiller notre Facebook!

Chantal Cloutier, directrice générale

TRAVAUX À ADSTOCK

HYDRO-QUÉBEC



Hydro-Québec tient à informer sa clientèle que des travaux de maîtrise de la végétation seront effectués dans la plupart des secteurs d'Adstock au cours des prochains mois. Ces travaux seront réalisés par des entrepreneurs dûment habilités en matière de sécurité. Ceux-ci privilégient des méthodes d'intervention respectueuses de l'environnement afin de garder la végétation à une distance sécuritaire des fils.

Le dégagement des fils de moyenne tension est une intervention périodique qui comprend les travaux suivants : l'élagage, le déboisement et la coupe d'arbres à risque. Ces activités sont réalisées afin de protéger le réseau et de limiter les pannes. En temps normal, les arbres et les branches sont à l'origine d'environ 40 % des interruptions non planifiées du service. Cette proportion peut être beaucoup plus élevée lors d'événements météorologiques majeurs.

Pour connaître les travaux près des lignes de distribution, consultez la carte des travaux sur le site d'Hydro-Québec.

Enfin, nous vous rappelons qu'il est dangereux de s'approcher des lignes électriques. Vous ne devez jamais tenter d'élaguer ou de couper vous-mêmes un arbre qui se trouve près des fils.

GAGNANTS DE CONCOURS :



Dans le cadre du sondage municipal pour le projet de re-fonte du plan et des règlements d'urbanisme, les gagnants sont : Sophie Deschênes, Robin Dodier, Bernard Samson et Marie Turcotte.



En raison de la pandémie, le Club Chasse et Pêche de St-Méthode a procédé, le 19 février, au tirage de 60 prix, en présence de quatre témoins. Les grands gagnants sont : Félix Vachon (carabine), Sébastien Turgeon (fusil à poudre noire) et Tina Vigneault (laveuse à pression).

Fernand Lachance, président.

Félicitations à tous ces gagnants !

DU NOUVEAU À L'APPEL-DU-HUIT

Veillez prendre note qu'à compter du printemps 2022, une nouvelle formule d'accès à la barrière des Campagnards sera mise en place. Le système sera notamment muni d'un contrôleur d'accès électronique, d'un lien au réseau Internet, d'un enregistreur en continu, de clés à puces pour les utilisateurs et de deux caméras. Surveillez vos courriels et notre prochaine édition pour plus de détails !



UN GRAND MERCI !

Pour les 133 participants à l'activité Ski Défi de Leucan du 19 mars, la journée s'est terminée avec grand succès alors qu'un montant de 113 513 \$ a été recueilli.

Merci à tous les participants, aux collaborateurs et aux donateurs... et à l'an prochain!

AIDONS-LES À REMONTER LA PENTE

defiski.com

Desjardins

MONT
ADSTOCK
SKI | GLISSADES | RELAIS

Fenplast

présente le

défi
ski
leucan

Assemblée générale annuelle virtuelle



Jeudi 21 avril - 18 h 30



Pour assister à l'assemblée :

desjardins.com/caisse-de-la-region-de-thetford

Votez en ligne!

Rendez-vous sur le site de votre caisse ou votre application AccèsD pour voter sur le versement de la ristourne et l'élection des administrateurs.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque municipale d'Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 18h30 à 19h30
Jeudi après-midi : 13h00 à 14h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : biblio.jmarois@gmail.com



DANS L'OMBRE DE CLARISSE (thriller) Madeleine Robitaille

Romancière québécoise, Madeleine Robitaille est née à Mont-Laurier dans les années 1960. Elle adore explorer le côté psychologique de ses personnages, ce qui lui vaut d'être classée au rang des Stephen King de ce monde par plusieurs journalistes.

Une grand-maman, dans l'imagerie populaire, c'est une petite femme douce, réconfortante, qui nous aime sans condition. Pour Charlotte et ses trois sœurs, une grand-mère, c'est Clarisse la Bouledogue. Le jour où elle s'installe chez elles, leur existence prend la tournure du cauchemar. Elle ne lésine pas sur les méthodes les plus cruelles. Âmes sensibles s'abstenir...

LE TOURBILLON DES ILLUSIONS (roman) Marie-France Desmaray

Après le succès éclatant de son premier roman, **Les amants de la Rivière-Rouge**, Marie-France redonne libre cours aux aventures de ses valeureuses héroïnes.

Au tournant des années 1940, Rose Guilbaud embrasse

la vie avec passion. La jeune infirmière quitte son Manitoba et décroche un emploi à l'usine Angus du Canadien Pacifique de Montréal. Elle rencontre Robert O'Neil, un charmant instructeur de l'armée. Follement amoureuse, son bonheur est fragile. Parviendra-t-elle à retrouver sa route à travers ce tourbillon d'illusions?

SUR LA ROUTE DU TABAC, tome 1, Le temps des récoltes (série) France Lorrain

Jeune retraitée de l'enseignement, l'auteure a écrit plusieurs livres pour enfants avant de devenir la coqueluche des fans de romans d'époque. Elle a conquis des dizaines de milliers de lecteurs avec ses séries **La promesse des Gélinas**, **Au chant des marées**, **À l'ombre de la mine** et **Marie-Camille**.

Été 1943. Dans le village de Saint-Thomas, Théodore et Eugénie Veilleux s'occupent de leurs quatre enfants à la ferme familiale. L'arrivée d'un premier contingent de femmes au centre d'entraînement militaire de Joliette sème l'émoi dans la région. À l'occasion d'une soirée dansante, plusieurs verront le cours de leur existence bouleversé par des événements inattendus.

CAPSULE SANTÉ 15 TRUCS POUR MANGER MIEUX À PETIT PRIX

ÉCONO

1. Planifiez vos repas en tenant compte des aliments que vous avez déjà à la maison. Une belle façon d'économiser et d'éviter le gaspillage!
2. Cuisinez plus à la maison et limitez les produits préparés : c'est gagnant pour le porte-monnaie et la santé!
3. Choisissez les produits de saison de chez nous. Par exemple, optez plus souvent pour des petits fruits l'été et des légumes-racines l'hiver.
4. Profitez de certains produits qui sont toujours économiques : pommes de terre, carottes, navets, choux, betteraves, bananes, pommes, etc.
5. Pensez aux fruits et légumes surgelés, qui constituent souvent des aliments bon marché aussi nutritifs que les produits frais.
6. Pour trouver les meilleures aubaines, comparez le prix des produits pour 100 g ou 100 ml affichés sur les étiquettes de prix devant les tablettes.
7. Découvrez les fruits et légumes « moches » : ils sont peut-être moins beaux, mais ils sont moins chers et tout aussi bons et nutritifs!

8. Ne boudez pas les fruits et légumes en conserve : en plus d'être de bons dépanneurs, ils sont économiques!
9. Osez les protéines végétales comme le tofu, les légumineuses ou la PVT (protéine végétale texturée) : elles sont idéales pour alléger le portefeuille!

ANTIGASPILLAGE

10. Achetez vos fruits à des stades de maturité différents pour éviter les pertes.
11. Utilisez les produits frais en début de semaine et gardez les produits en conserve ou surgelés pour la fin de la semaine.
12. Récupérez! Utilisez les fruits abîmés dans les salades de fruits, les smoothies ou la compote.
13. Congelez vos bananes noircies, avec ou sans la pelure, pour faire plus tard de savoureux muffins et pains.
14. Ne laissez pas vos légumes se gâter : utilisez les légumes défraîchis dans les potages, les soupes et les purées.
15. Accélérez le mûrissement des fruits en les plaçant dans un sac de papier brun. Ralentissez-le en plaçant les fruits au frigo!

Source : <https://cdn.beta.montougo.ca/wp-content/uploads/2021/03/02090853/kit-recettes-tougo-mars2021.pdf>



254, Chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock, G0N 1S0 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR GYM SCDM

NOS ARBRES ATTAQUÉS PAR LES INSECTES

COLLARORATION DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC

Qui n'a jamais craint de perdre un arbre auquel il tient fortement en raison de la présence d'insectes? En fait, chaque année, les arbres subissent l'assaut de centaines ou de milliers d'insectes dès le printemps. Chaque insecte s'intéresse à des arbres en particulier. Ce peut être une préférence pour certaines espèces ou pour des arbres affaiblis.

Il est courant que des insectes préfèrent les arbres affaiblis, car ces derniers ne déploient pas autant d'énergie pour se défendre. En milieu forestier, on considère ces insectes comme des assainisseurs : ils éliminent les arbres faibles, ce qui laisse plus de place aux arbres vigoureux. Malheureusement, en milieu résidentiel ou urbain, cette logique est plutôt crève-cœur pour plusieurs.

Ensuite, chaque insecte s'attaque à des parties précises de l'arbre. La zone consommée a un effet important sur la gravité de l'attaque. La consommation de feuilles est généralement bien moins grave que des galeries creusées dans le tronc. D'ailleurs, il est relativement facile pour un feuillu de remplacer ses feuilles; il le fait naturellement chaque printemps. Comme les conifères régénèrent leurs aiguilles moins fréquemment, ils sont plus vulnérables à la perte d'aiguilles. Par exemple, un feuillu en santé peut se faire défolier en totalité deux années consécutives sans mourir alors qu'un conifère peut mourir dès la première année.

En somme, la capacité de survie d'un arbre dépend de son état de santé, des stress qu'il a subis au cours des dernières années (ex. une sécheresse, un autre insecte) ainsi que du type et du nombre d'insectes l'attaquant. Lorsqu'ils sont fortement touchés, les arbres survivants s'en trouvent affaiblis. Toutefois, ils peuvent rétablir leur vigueur en quelques années.

Certaines stratégies vont préserver la présence d'arbres à long terme dans nos milieux. Avoir le plus d'espèces d'arbres différentes est avantageux, car, en moyenne, seules certaines seront touchées par les insectes présents une année. Il faut aussi préserver la santé des arbres en évitant de blesser ces derniers et en veillant à planter des arbres bien adaptés à leur milieu.

Enfin, si l'on tient absolument à assurer la survie d'un arbre en particulier, il existe certains insecticides pouvant atténuer ou enrayer temporairement l'action des insectes. Dans ce cas, il est préférable de s'adresser à un spécialiste, car plusieurs insecticides affectent autant les insectes bénéfiques que les insectes nuisibles. Leur utilisation ne doit donc pas être prise à la légère.

Pour en savoir plus sur les insectes nuisibles à nos arbres : www.afsq.org/information-foret/insectes-et-maladies



LIVRÉE DES FORÊTS
source Mélanie Bergeron

Le petit coin des Fermières

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES

PÂTÉ CHALET

- 1 livre de bœuf haché
- 1 oignon coupé en rondelles
- 2 branches de céleri coupées en biseaux
- 3 carottes en rondelles
- ½ navet coupé en petits morceaux
- 4 pommes de terre coupées en rondelles
- 2 boîtes de soupe aux tomates
- Margarine ou beurre
- 1 c. à thé d'herbes de Provence séchées
- 1 c. à thé de persil séché
- Poivre au goût

Préparation :

- Faire chauffer le four à 400 degrés ° F. Faire cuire la viande dans une poêle avec le persil et les herbes et un peu de beurre. Saler et poivrer. Lorsque le bœuf est cuit, mettre dans un plat allant au four environ 8 X 9 et 4 à 5 po. de haut. Ajouter 1 boîte de soupe aux tomates sur la viande. Ajouter les oignons, le céleri, les carottes, le navet et les patates. Ajouter l'autre boîte sur les patates. Couvrir et mettre au four pendant environ 1 heure et demie.

TRUC

Vous avez une écharde ? Avant de recourir aux ciseaux ou à la pince à sourcils, essayez le scotch tape. Mettez-le sur l'écharde et tirez. Le scotch tape enlève la plupart des échardes facilement et sans douleur !

CONSULTATION SUR LE PLAN D'URBANISME

JÉRÔME GRONDIN

Refonte du plan et des règlements d'urbanisme : réalisation d'un atelier participatif (2^e phase de consultation)

Suite à la réalisation de la première phase de consultation, la Municipalité vous invite à participer à sa deuxième phase de consultation publique dans le cadre de la refonte du plan et des règlements d'urbanisme. La consultation se déroulera sous la forme d'atelier participatif en sous-groupe divisé par milieux de vie :

- Les milieux villageois (Saint-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie, Saint-Daniel et Broughton Station)
- Les milieux de villégiature (les lacs)
- Le pôle récréotouristique du mont Adstock
- Le milieu rural

Cet atelier permettra de mieux saisir les enjeux et les attentes de la population en matière d'aménagement de leur milieu de vie. Ce sera également l'occasion de valider certaines pistes d'actions proposées pour les futurs documents d'urbanisme.

- **Date :** 28 avril 2022
- **Heure :** 18h30 à 20h30
- **Lieu :** Édifice Bernardin-Hamann (secteur St-Méthode)

INSCRIPTION:

- **Par courriel:** (urbanisme@adstock.ca) en mentionnant l'endroit de votre résidence
- **En ligne :** www.adstock.ca/revision-atelier-participatif/

Date limite pour s'inscrire : 27 avril 16h00

Pour consulter le rapport de consultation de la 1^{ère} phase, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité à l'onglet Vie municipale où vous trouverez la page Consultations citoyennes.

<https://www.adstock.ca/consultations/>

Merci de votre participation!

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ! PLACE À L'ENTRETIEN DES CHEMINS!

Le printemps est à nos portes et déjà la neige commence à fondre. Les équipes de voirie débiteront sous peu des travaux préventifs dans les fossés.

Cependant, comme à chaque année, la période de dégel amène aussi un grand mécontentement envers le réseau routier. Ayant subi les effets du gel et dégel durant l'hiver, les chemins subissent des contrecoups. L'aspect «moelleux» et «bouetteux» est principalement dû à un manque de drainage. L'eau ne s'évacue pas adéquatement et certains chemins doivent être entretenus prioritairement. Ce n'est pas seulement une question de choix de matériel. La Municipalité d'Adstock en est consciente et nous vous demandons votre indulgence.

Sachez que l'équipe du Service des travaux publics est sur

le qui-vive et se préoccupe de la situation tout en suivant les variations de la température. Nivelier les chemins ou ajouter du matériel pour contrer les nids-de-poule à cette période n'est pas la solution adaptée.

Pour connaître les endroits problématiques (vis-à-vis les numéros civiques), il est donc possible de signaler le tout en :

- écrivant à info@adstock.ca et en joignant une photographie avec votre message si possible;
- téléphonant au 418 422-2135, poste 221 pour le mentionner à madame Isabelle Nadeau qui l'enregistrera dans le fichier des requêtes.

La Municipalité d'Adstock comprend que tout le monde souhaite voir son chemin réparé en premier et c'est pour cela que l'équipe en place consacra son temps et ses énergies au courant des prochaines semaines à corriger les situations.

Merci beaucoup et bon printemps à vous tous!

RAPPELS IMPORTANTS

AUTORISATION DE COUPE D'ARBRES

Assurez-vous d'avoir en main votre autorisation de la Municipalité pour toute coupe d'arbres en zone de villégiature et dans les périmètres urbains avant d'effectuer des travaux selon le règlement de zonage numéro 69-07. Pour de l'information :

Sandie Cloutier, technicienne en environnement
418 422-2135, poste 226
environnement@adstock.ca

ABRI D'AUTOS TEMPORAIRE

Tous les abris temporaires (garages de toile) doivent être démontés pour le **30 avril 2022**. Cette opération nécessite également le démontage de la structure. Par contre, si la structure est toujours prise dans la glace, il est possible de demander un délai pour le démontage en vous informant à environnement@adstock.ca ou au 418 422-2135 poste 226. Nous demandons votre collaboration afin de vous éviter toute sanction à ce sujet.

BALISAGE DES PROPRIÉTÉS

La période de balisage des propriétés prendra fin le **15 avril 2022**.

VOUS PLANIFIEZ RÉALISER DES TRAVAUX CETTE ANNÉE?

DEMANDER VOTRE PERMIS DÈS QUE POSSIBLE!

Vous envisagez d'effectuer des travaux de construction, de rénovation ou de transformation sur votre propriété? Comme vous le savez, la majorité des travaux nécessitent un permis ou un certificat. Si la période estivale est l'occasion idéale pour entreprendre des travaux, il faut savoir également que c'est lors de cette période que le Service de l'urbanisme et de l'environnement reçoit un nombre très élevé de demandes, provoquant ainsi des délais de délivrance plus élevés. Ce faisant, nous vous recommandons de présenter vos demandes de permis en avance (préférentiellement avant la période estivale).

Le délai pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation varie selon la nature du projet, en fonction de la période d'achalandage et si la demande est complète. Le délai peut aller jusqu'à un maximum de 30 jours suivant le dépôt de la demande.

Vous vous demandez si vos travaux projetés nécessitent un permis ou une autorisation? **Voici une liste de travaux nécessitant un permis :**

- construction d'un bâtiment (maison, cabane à sucre, bâtiment agricole, camp, etc.);
- construction accessoire (garage, abri d'auto, véranda, remise, cabanon, abris à bois, galerie, gazébo fixe, serre domestique, poulailler, etc.);
- changement des matériaux extérieurs (toiture, revêtement muraux) sauf si vous remettez le même type de matériaux;
- changement des portes et fenêtres;
- agrandissement de tout bâtiment;
- rénovation intérieure (cuisine, salle de bain, finition du sous-sol, ajout d'une chambre, changement des revêtements de plancher, isolation extérieure, etc.);
- installation d'une piscine ou d'un spa;
- installation septique et puits;
- travaux dans la bande riveraine (quai, enrochement, rectification de muret, etc.);
- accès à la voie public (ponceau) ou agrandissement;
- abattage d'arbre en milieu urbain et autour des lacs;
- travaux qui nécessitent un remaniement de sol lorsque vous êtes à moins de 300 m d'un lac ou d'un cours d'eau (agrandissement d'un stationnement, travaux d'excavation, installation d'un ponceau, etc.)
- l'occupation d'une roulotte de séjour;
- la location de chalet de courte durée (AirBnB ou autre);
- travaux de démolition;
- tous autres travaux et constructions définis au règlement de zonage.

Cette liste est un résumé, en cas de doute, prenez le temps de vous informer auprès du Service de l'urbanisme ou de l'environnement.

Lorsque vous désirez démolir un bâtiment, une galerie ou autre il vous faut un permis de démolition. Ceci est à votre avantage, car cela pourrait vous éviter des situations que vous n'auriez pas prévues. À titre d'exemple, si la construction est dans la bande de protection riveraine et que vous la démolissez, vous ne pourrez plus la reconstruire puisque toute construction est interdite dans la bande riveraine. En nous avisant, nous pourrions vous orienter vers d'autres options.

N'oubliez pas que si vous effectuez des travaux sans permis vous commettez une infraction et êtes passible d'une amende entre 1000 \$ et 2000 \$.

DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS

Il est maintenant possible de faire des demandes de permis en ligne. En remplissant le formulaire de permis en ligne, vous pourrez ainsi le transmettre virtuellement, suivre votre requête et connaître le moment requis pour le paiement par

carte de crédit. Lorsque toutes les étapes mentionnées seront complétées, vous pourrez imprimer vous-même le permis que vous aurez reçu par courriel.

Pour accéder à la demande de permis en ligne, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité d'Adstock et cliquez sur les onglets « Service aux citoyens » et « Urbanisme et permis ».

Sachez que les demandes peuvent toujours être acheminées par courriel ou au bureau municipal.

Pour les demandes relatives au bâtiment (construction, rénovation, agrandissement, etc.) :

Courriel : batiment@adstock.ca

Téléphone : 418 422-2135, poste 225

Pour les demandes relatives à l'environnement (arbres, remaniement des sols, bande riveraine, installation septique, puits, etc.) :

Courriel : environnement@adstock.ca

Téléphone : 418 422-2135, poste 226

L'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement vous souhaite un beau printemps!

ABONNEMENT AU PARC FRONTENAC

ÉTÉ 2022

Dans le cadre des mesures incitatives à l'achat local et du plan d'action de la politique familiale, la Municipalité d'Adstock offre l'opportunité à ses résidents d'obtenir un abonnement annuel au parc national de Frontenac au coût de 20 \$.

Pour en bénéficier, le citoyen doit :

- acheter sa carte annuelle via le site Internet du parc national de Frontenac (www.sepaq.com);
- fournir une preuve d'achat;
- faire parvenir sa facture d'ici les 90 prochains jours suivant son achat à loisirs@adstock.ca.

Un chèque au montant représentant la différence entre le prix régulier et le coût de 20 \$ sera émis par la suite.

De plus, pour chaque carte annuelle vendue, le citoyen pourra obtenir un coupon valide pour la location d'une embarcation à 50% de rabais du prix régulier.

Une autre belle façon de profiter de notre parc national!

« UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES »

LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK POURSUIT SON PROGRAMME

Depuis quelques années, le Conseil municipal d'Adstock a mis sur pied le programme original « Une naissance, deux arbres », par lequel chaque enfant qui naît ou est adopté à Adstock a la chance de se voir attribuer, dès sa naissance, un arbre qui grandira, s'épanouira et s'enracinera avec lui sur le territoire. Les deux cercles de Fermières d'Adstock contribuent également pour les nouveaux-nés.

Ainsi, en vertu de ce programme, les nouveaux parents qui le désirent n'auront qu'à signaler la naissance ou l'adoption d'un enfant pour qu'un arbre de la plantation annuelle lui soit attribué symboliquement. Madame Marie-Claude Létourneau-Larose, conseillère, est responsable de ce dossier ainsi que madame Isabelle Nadeau, secrétaire à la municipalité.

Qui est admissible à ce programme?

Tous les enfants nés ou adoptés entre le **1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022**, dont les parents résident à Adstock, sont admissibles au programme « Une naissance, deux arbres ». Il suffit aux parents de faire une demande à cet effet auprès du secrétariat municipal et de présenter une simple preuve de résidence, accompagnée du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant.

Les mois d'avril et mai 2022 seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au début de l'été. Les formulaires sont disponibles au bureau de la Municipalité ou sur son site Internet.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant lorsque celui-ci leur présentera « son arbre ».

De plus, la Bibliothèque Jean-Guy-Marais, dans le cadre de la Politique des familles et des aînés, est fière de collaborer au programme en donnant gratuitement un livre à tous les nouveaux-nés inscrits au programme. Ce projet a pour objectif de donner le goût de la lecture aux tout-petits, en leur offrant dès leur naissance un livre. Les tout-petits auront ainsi un éveil à la lecture et le goût des livres.

Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivée compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

LE CONSEIL EN BREF [MARS 2022]

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

- Embauche de Pascal Dufresne à titre de directeur adjoint au Service des travaux publics (contremaître).
- Lancement d'un appel de candidatures pour pourvoir à un poste de préposé aux services généraux.
- Demande de Guy Simoneau de ne plus agir à temps complet à titre de préposé aux services généraux, mais comme occasionnel.
- Adoption du règlement 274-22 concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux et du règlement 275-22 pour les employés municipaux.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 278-22 concernant les modalités de publication des avis publics.
- Autorisation d'un emprunt temporaire n'excédant pas la somme de 4 970 100 \$ en vertu du règlement d'emprunt 273-21 pour la réalisation des travaux pour lesquels la Municipalité a reçu des subventions.
- Financement de l'achat de l'immeuble du 35, rue Principale Ouest : remboursement du solde à refinancer de 173 600 \$, soit la totalité du montant dans le cadre du règlement d'emprunt 127-12 visant à acquérir l'immeuble abritant un centre de service de la Caisse Desjardins de la Région de Thetford et le bureau municipal.

- Adoption du rapport du programme d'aide à l'entretien du réseau local, compensation de bases aux municipalités et résolution d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations.
- Autorisation de signature dans de nouvelles ententes de service 9-1-1.
- Inscriptions aux assises de l'UMQ du mois de mai 2022 pour le maire et la conseillère #3.

Aménagement, urbanisme et environnement

- Analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure au projet du Domaine Escapad.
- Analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure pour le 24, rue Notre-Dame Nord.
- Analyse et décision concernant la demande de travaux de rénovation pour le 1, chemin Sacré-Cœur Ouest assujettis au règlement 177-15 relatif à la citation de biens patrimoniaux.
- Recommandation municipale auprès de la CPTAQ dans le dossier La Cabane à Bizou S.E.N.C.
- Projet d'exclusion et d'inclusion à la zone agricole dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme : demande à la MRC.
- Dossier pour modifier le périmètre urbain dans le secteur de Sacré-Cœur-de-Marie en lien avec le développement autour du centre de transformation agroalimentaire et notamment pour désenclaver l'école La Source.
- Dépôt et appui des projets dans le Fonds pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la MRC des Appalaches :
 - coopération intermunicipale en environnement au Grand lac Saint-François;
 - éradication du myriophylle à épi par arrachage manuel dans le lac du Huit;
 - trappes à sédiments, secteur Presqu'île;
 - contrôle des sédiments sans une côte sur la rue des Tulipes;
 - analyse caractéristique du lac Jolicoeur et élaboration d'un plan directeur de l'eau.

Travaux publics et voirie

- Autorisation de signature du renouvellement de l'entente de 1993 avec les municipalités de St-Éphrem-de-Beauce et La Guadeloupe.
- Octroi de mandats de services professionnels pour les travaux rue des Écureuils et 7^e Rang :
 - à la firme Les Services EXP pour la réalisation d'une étude géotechnique et d'une étude environnementale de site phase 1 et 2 dans le but de préparer les projets (48 429 \$);
 - à la firme Avizo Experts-conseils le mandat pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux à réaliser sur la rue des Écureuils (155 990 \$).
- Autorisation d'appel d'offres au directeur des travaux publics concernant les travaux à réaliser dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et sur le 7^e Rang.
- Engagement de la Municipalité auprès au ministère de

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de prendre possession des réseaux d'égout et d'égout de la phase III du Domaine Escapad à la fin des travaux, soit suivant la réception provisoire des travaux et d'abroger à toutes fins que de droits la résolution numéro 22-02-57.

Sécurité publique

- Nomination de Nathael Hémond, Mathis Fradette et Florence Lehoux-Roy à titre d'inspecteurs de la patrouille nautique du Grand lac Saint-François.

Loisirs, culture et vie communautaire

- Appels de projets - Voisins solidaires : dépôt d'un projet et autorisation de signature.
- Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec : dépôt et autorisation de signature.

Dépenses

- Pour la campagne de financement du Groupe d'entraide Cancer et Vie (300 \$).
- Pour l'adhésion de 4 jeunes citoyens de la Municipalité au Groupe Scouts de Thetford (100 \$).
- Pour l'adhésion à COGESAF, renouvellement de la cotisation et nomination d'un représentant municipal (conseiller #4).
- Pour un mandat au RAPPEL- Coopérative de solidarité en protection de l'eau pour la réalisation des travaux d'éradication du myriophylle à épi au lac du Huit par des plongeurs certifiés (64 995 \$).
- Articles promotionnels : pour des gourdes (1104 \$).

Affaires diverses

- Précision sur les normes d'affichage des enseignes temporaires sur la propriété publique : autorisées pour une période maximale de 14 jours et qu'elles aient une superficie maximale de 3 mètres carrés.
- Avis de motion du règlement RM-2020-SQ-04 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

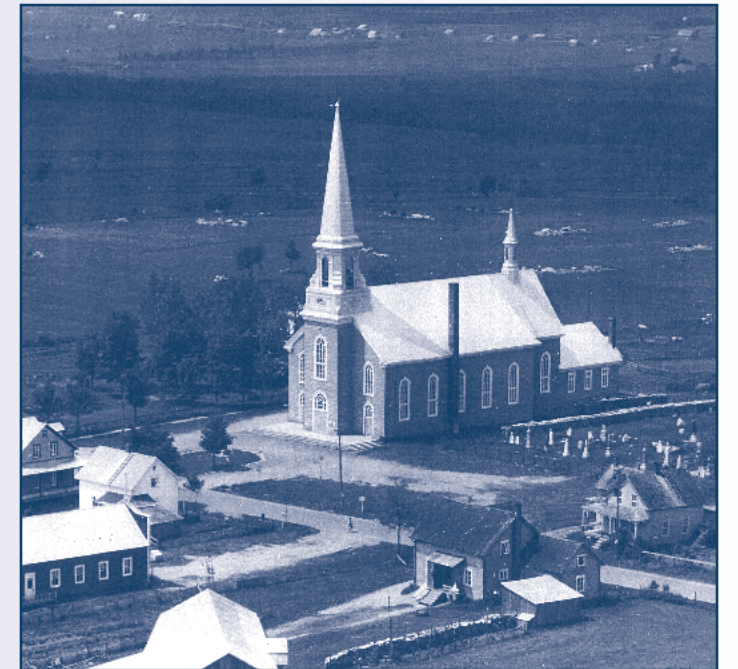
12	E		E	E	V	V	R	N	E		E	N	12
11	N	O	!	V	V	O		L	E	M	O		11
10	N	!	V	O		E	S	N	E	M	M	!	10
9	O	S		N	V	T	E		R	U	O	T	9
8	S	U	S		R	E	R	!	V	V	H	C	8
7		E	F	T	E		T	V	U	S		E	7
6	O	D	U	E	S	P		S	V	P	E	R	6
5	T		E	S	S		N	!	P		!	R	5
4	T	U	O		E	S	O	R		E	N	U	4
3	E	S		U	R		T	!	E	T	O	S	3
2	H	S	!	D	D	!	V		T	V	G	E	2
1	G	O	T		V	N	N	O	!	T	V	R	1
12	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	12

Solution des mots croisés de la page 18

CAPSULE HISTORIQUE

Saviez-vous que l'ancienne municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie est, en fait, l'hôte de la première municipalité du canton de Thetford qui a été créée en 1875? Dix ans plus tard, suite au développement des mines d'amiant, la partie sud du canton se détache pour former deux municipalités : Thetford-Sud et Thetford-Nord. En 1909, la partie nord se scinde pour devenir Pontbriand et Robertsonville. Au sud, la partie restante de Thetford-Nord prit le nom de Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud qui restera dépositaire des archives de la première municipalité de Thetford. Joseph Lacroix occupera le poste de maire suite à la scission.

Le centre du village de Sacré-Cœur-de-Marie, autour des années 1940.



Source: Collection privée, Lorraine Bolduc

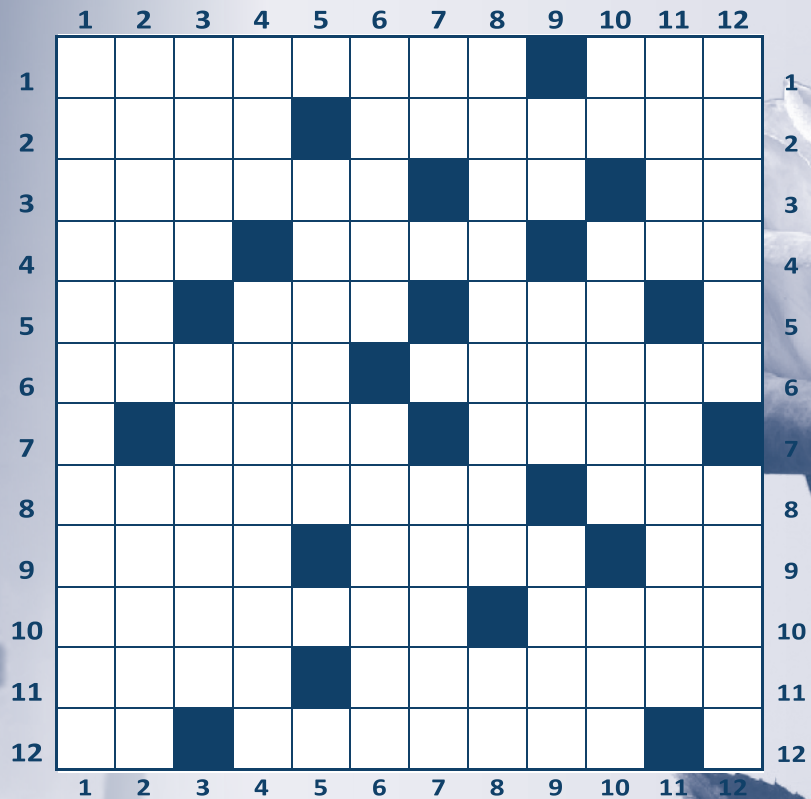
ENFIN! LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À ADSTOCK!

En lien avec la volonté des deux paliers gouvernementaux à vouloir donner accès aux personnes à un internet haute vitesse, Sogetel débutera les travaux de la mise en place de la fibre optique dès lundi (21 mars) sur notre territoire. En raison de la présence de camions, il se pourrait que la circulation soit quelque peu perturbée.

Selon Sogetel, tous les résidents n'ayant pas accès à internet haute vitesse en ce moment pourront bénéficier des services d'ici la fin du mois de septembre à l'exception des commerces et des institutions.

D'ailleurs, il sera possible de suivre l'évolution des travaux, en cliquant sur le lien suivant : <https://sogetel.com/nouveaux-secteurs-fibre>. Pour toute question, vous pouvez également vous adresser à notre service de communication au 418-422-2135 poste 237.

Joyeuses Pâques!



HORIZONTALEMENT	VERTICALEMENT
1. Imposa un régime sévère – Logarithme	1. Guérison inattendue
2. Semblable – Judéo-allemand	2. Fin prochaine – Créé à l'image de Dieu
3. Étoile brillante – On y recueille l'eau de Pâques – Sélénium	3. Meurtri – Poème ou chant liturgique
4. Quelqu'une – Fleur à épines – Pas in	4. Terre ceinte – Simplicité volontaire
5. Sourî – Arbre à aiguilles – Sur la rose des vents	5. Colorai avec les couleurs de l'arc-en-ciel
6. Festin – Pseudonyme	6. Matière plastique utilisée comme fibre textile – Perle
7. Peinat – Gnôme	7. Au cœur de la Trinité – Eduqua
8. Retourner – En plus	8. Dédicacera – Vin champenois
9. Clocher – Ardeur inspirée par la passion – Somalie	9. En souffrance – Poivre – Remarque
10. Vaste, étendu, spacieux – Relatif aux brebis	10. Liechtenstein – Joliment décorés en Ukraine – Elle renaît au printemps
11. Met de côté – Acclamation	11. Bien charpenté – Deuxièmement
12. Parmi nous – Endiguée	12. Milieu refermé sur lui-même – Carillonne

Petites annonces

Recherche femme de ménage,
5 heures aux deux semaines, sur Chemin Sacré-Cœur Est, Adstock.
Tél : 514 233-5599 (Demandez Annie).

Nous sommes à nous départir de quelques bancs d'église du jubé de l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie
La vente de ceux-ci se fera par réservation d'abord. Ce sont des beaux bancs patrimoniaux pas chers. Nous faisons de l'espace pour permettre le réaménagement des organismes communautaires. **Encouragez-nous!**
Très beaux bancs d'ailleurs comme élément de décor intérieur ou extérieur ou bien comme souvenir.
Pour plus d'info, contactez :
Madame Gisèle Fugère, 418 338-1334 | Monsieur Yvan Groleau, 418 338-3318



CE LAC NE NOUS APPARTIENT PAS

MICHEL FOURNIER, PRÉSIDENT (APPGLSF)

« Ce lac ne nous appartient pas, il est à tous ceux qui le fréquentent, que ce soit les villégiateurs du parc de Frontenac, les navigateurs des marinas privées, les marins d'un jour, les propriétaires de chalet, les citoyens des municipalités riveraines ou éloignées. Ce lac est un bien collectif national. » C'est en ces termes que le président de l'Association des riverains du Grand lac Saint-François, M. Michel Fournier, s'est exprimé pour expliquer le changement d'appellation de son organisation, créée il y a une vingtaine d'années, pour l'Association pour la protection du Grand lac Saint-François (APPGLSF).

Les unions riveraines ont été créées à l'époque pour revendiquer des services municipaux comme l'entretien des chemins été comme hiver, la cueillette des ordures, etc. Ces problèmes sont choses du passé et les questions environnementales ont pris le dessus. Il insiste toutefois pour partager les responsabilités entre tous les usagers et les municipalités riveraines du lac qui devront se donner de nouvelles règles concernant l'accès au lac, la vie sur les rives, l'utilisation du sol comme de l'eau que l'on soit près ou loin du lac.

Son groupe est à reconstruire et à mettre à jour le site Internet de l'association du secteur sud ainsi que la page Facebook afin d'y inclure les associations de Coleraine et d'Adstock. M. Fournier terminait en disant que tous les problèmes du lac devront être nommés et relayés aux responsables politiques. À cette fin, les publications seront au cœur des actions de l'Association qui enquêtera, proposera et communiquera ses solutions aux propriétaires du lac.

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION DOIT GUIDER TOUS LES POLITICIENS

Le nouveau président de l'association des riverains Grand lac Saint-François, M. Michel Fournier qui remplace M. Roger Lamothe, a présenté l'actuel CA ainsi que quelques recommandations pressantes concernant la protection du lac. En collaboration avec toutes les autorités politiques, des actions importantes devront être prises en 2022 pour assurer la santé du lac, nous a fait part M. Fournier. Même, si présentement, aucune espèce exotique envahissante (EEE) n'a été identifiée dans le lac, le président insiste sur la nécessité de préparer les esprits et le principe de précaution devra guider les choix de tous les décideurs, parce que trop de lacs autour sont aux prises avec des EEE.

Le groupe RAPPEL (une équipe multidisciplinaire composée de biologistes, d'ingénieurs, de géomorphologues, de géographes et de techniciens en écologie) déposera en mars son rapport, afin de localiser une possible station de lavage dans la partie nord du lac qui viendrait s'ajouter à celle de Lambton au secteur sud.

De plus, les cyanobactéries (algues bleu-vert) qui envahissent de plus en plus tôt en saison et plus longtemps in-

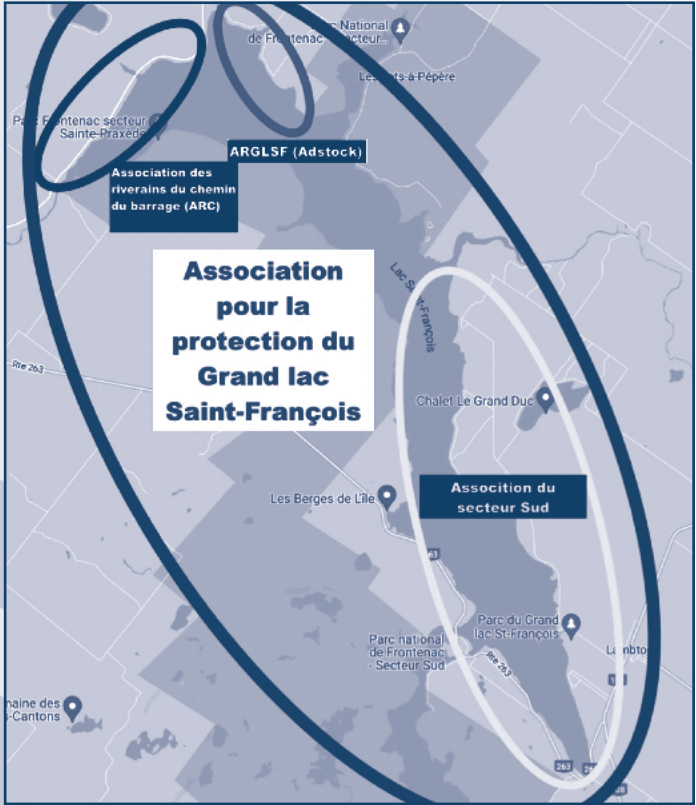
quiètent le président M. Fournier. Il nous informe que les municipalités au nord du lac, comme celles de Coleraine et d'Adstock, interdisent l'épandage de fertilisants et de pesticides sur les terrains riverains au lac. À cet effet, le conseil d'administration entend proposer en collaboration avec d'autres associations de lac un virage environnemental important concernant l'utilisation des fertilisants et des pesticides dans les municipalités de la MRC des Appalaches, du Granit et de Beauce-Sartigan.

Enfin, un problème dont on parle moins, et qui préoccupe aussi l'organisation, c'est la diminution alarmante de la population de dorés; celle-ci pourrait peut-être se rétablir si l'on protégeait mieux la frayère de la rivière Felton. Le conseil d'administration de M. Fournier proposera sa collaboration à l'association des pêcheurs, que dirige M. Pierre Ouellet, dans la poursuite de solutions.

En plus, avec la construction du nouveau pont sur la rivière Sauvage, l'association travaillera en coopération avec tous les groupes impliqués à la sécurité nautique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2024

Cette association des riverains du Grand lac Saint-François est un groupement des trois associations locales, elle se compose de deux représentants de l'association du chemin du Barrage (Coleraine), Mme Line Mathieu (présidente) et M. Jonathan Jolin; de deux représentants de l'association du chemin des Cerfs (Adstock), M. Roger Lamothe (président) et M. André Vachon; et de six représentants de l'association du secteur Sud (Lambton, Saint-Romain et Sainte-Praxède), Mme Guylaine Thérout (présidente), Mme Madeleine Tanguay, M. Michel Lamontagne, M. Réjean Desgroseillers, M. Bernard Salmon et M. Michel Fournier.



PERSONNES VULNÉRABLES

Récemment, la Municipalité d'Adstock a conçu un formulaire afin de rassembler des informations pertinentes quant aux personnes vulnérables demeurant sur le territoire. Le registre permettra de les localiser et de communiquer avec elles plus facilement lors d'une situation d'urgence.

Les membres de la famille et les proches aidants peuvent également soumettre les renseignements relatifs à une personne vulnérable en cliquant sur le lien suivant : <https://www.adstock.ca/services.../personnes-vulnerables/>.

Il est également possible de s'inscrire en communiquant avec madame Isabelle Nadeau au 418-422-2135 poste 221.

UN DÉCONFINEMENT EN DOUCEUR POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES

Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches est heureux de dévoiler les activités de son projet ResUrgence, rendu possible grâce à une aide financière de 47 500 \$ du gouvernement du Québec.

Ce projet, dont l'objectif est de permettre aux personnes aînées isolées et vulnérables ou celles qui vivent en résidences (RPA, CHSLD) de reprendre en douceur une vie sociale, par le biais des arts. Un programme multidisciplinaire et unique, qui se déroulera sur tout le territoire de la MRC des Appalaches. D'ailleurs, le CDA a procédé à l'embauche de madame Renée Blais qui agit comme coordonnatrice du projet.

Ainsi on retrouve, un atelier de Théâtre avec Les Cabotins et Madame Suzanne-Bradet Girard, du cinéma-discussion avec le film Le Quartier d'où je viens, des chansonniers avec Patrick Jacques et Sylvain Gagnon, la présence de l'Association québécoise des loisirs folkloriques de Thetford Mines, l'organisme les Créatifs avec Raphaelle Comte pour une œuvre collective intergénérationnelle, un atelier d'écriture par l'écrivaine Danielle Dussault, de la magie avec Éric Paquet de la musique festive avec la violoniste Patricia Marcoux, le tout sera précédé par un Super Bingo de lancement à la TVCRA et animé par David Poulin.



UNE ADSTOCK DE BELLE PLACE

L'émission de mars est maintenant disponible sur la page Facebook de la Municipalité.

L'équipe de tournage est entrée dans l'univers du hockey plaisir, a discuté avec le maire pour ramener le hockey mineur à Adstock et a participé à la randonnée aux flambeaux organisée par les loisirs SCDM.

MONT ADSTOCK : DES SENTIERS DIVERSIFIÉS ET SÉCURITAIRES

Grâce à une contribution financière provenant du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, en collaboration avec la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock, la Municipalité d'Adstock a restauré différents sentiers pédestres en plus d'en transformer d'autres afin de rejoindre un plus grand nombre d'adeptes du plein air. Il est donc maintenant possible de pratiquer en hiver le ski hors-piste et l'ascension alpine et en période estivale la randonnée pédestre et le vélo de montagne rendant ainsi la montagne accessible toute l'année.



En plus d'avoir élargi les sentiers, améliorer le drainage et installer des passerelles ainsi que des ponceaux, des terrasses ont été modernisées pour les rendre plus sécuritaires et permettre aux utilisateurs de se reposer pendant leur activité physique. Ces aires de repos et de pique-nique ont été installées à des endroits stratégiques afin de contempler les plus beaux paysages adstockois. En s'aventurant dans la montagne, les passionnés du plein air y découvrent non seulement des installations de qualité, mais aussi un panorama à couper le souffle, rendant l'expérience unique en son genre. Des panneaux de signalisation ont également été installés au pied de la montagne ainsi que dans les divers sentiers.

« La montagne offre un vaste terrain de jeu. Elle répond à des besoins de plus en plus grandissants en matière d'activités plein air et complète bien l'offre récréotouristique de la région de Thetford. Avec cette subvention, nous avons pu moderniser les infrastructures et diversifier l'offre de services. La Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock est un partenaire de la Municipalité. Cette collaboration profite à notre population ainsi qu'à celle de toute la région. », se réjouit le maire de la Municipalité d'Adstock, monsieur Pascal Binet.

Accessibles depuis quelques mois, la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock a déjà observé une augmentation de son achalandage dans ses sentiers surtout pour le ski hors-piste. Pour leur part, les pistes de randonnée pédestre et de vélo de montagne seront ouvertes au public aussitôt que la neige sera disparue et que la température permettra de pratiquer ce genre d'activité.

DEVENIR MEMBRE DE LA COOP DE ST-MÉTHODE C'EST SIMPLE.... ET PAYANT

Dans le cadre des mesures incitatives à l'achat local, la Coop St-Méthode et la Municipalité d'Adstock se sont associées afin de permettre aux citoyens de devenir membre de leur coopérative!

En devenant membre, le coût d'adhésion vous est remboursé sous forme d'achat local en obtenant :

- une carte cadeau de 35 \$ applicable à l'épicerie Bonichoix
- une carte cadeau de 35 \$ applicable à la quincaillerie BMR

Une belle façon d'encourager notre coopérative qui est présente dans la communauté depuis près de 85 ans!

La Coopérative de consommateurs de St-Méthode de Frontenac...

c'est une épicerie!

La Coop St-Méthode

Le coût d'adhésion pour devenir membre vous est remboursé sous forme d'achat local.

35\$ Carte cadeau Bonichoix

35\$ Carte cadeau BMR

En collaboration avec **ADSTOCK**

Vous êtes gagnants à devenir membre!

Téléphone : 418 422-2328 • admin@coopstmethode.ca

37 500 \$ VERSÉS AU RÉSEAU D'ENTRAIDE DES APPALACHES

Le gouvernement du Québec accorde des subventions totalisant 37 500 \$ au Réseau d'Entraide des Appalaches pour les soutenir dans leurs actions en matière de prévention de la criminalité auprès des jeunes de 12 à 25 ans. Cette aide financière s'inscrit dans le cadre du Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité (PFIPPC). Le PFIPPC finance des initiatives qui répondent à la straté-

GESTION IMMOBILIERE

ADSTOCK **GIA**

Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer

9 rue de la Plage Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
gla1@live.ca

418 422-5502

www.gestionimmobiliereadstock.com

gie de prévention préconisée par le ministère de la Sécurité publique, soit le travail de rue ou de milieu dans les diverses régions du Québec.

En effet, depuis 1996, la loi prévoit qu'une partie des sommes générées par la confiscation des produits d'activités illégales ou des instruments servant à commettre un crime doit être redistribuée aux organismes communautaires voués à la prévention de la criminalité. En 2016, le budget est passé de 1,25 M\$ à 2 M\$ grâce aux crédits supplémentaires consentis par le gouvernement. Ces crédits supplémentaires ont été renouvelés jusqu'en 2023-2024. Le PFIPPC offre la possibilité d'un financement pluriannuel, pour une période minimale de trois ans, dans le but d'assurer une meilleure efficacité des interventions réalisées.

DIX-SEPT CROIX DE CHEMIN À ADSTOCK

CRÉDIT PHOTOS : MONIQUE BELLEMARE

En faisant une petite recherche sur Google, je suis tombée par un heureux hasard sur ce site qui répertorie les croix de chemin dont celles d'Adstock : <http://www.patrimoineduquebec.com>.

Pour ceux qui s'intéressent à notre patrimoine, vous y trouverez des lieux patrimoniaux intéressants!



DANIEL BISSON

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Daniel Bisson courtier immobilier inc.

C 418.334.4774
B 418.338.4220

daniel.bisson@royallepage.ca
royallepageblancetnoir.ca

ROYAL LEPAGE

BLANC & NOIR

ROYAL LEPAGE
PALME D'OR DU PRÉSIDENT
2021

RÉSOLUTIONS DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE

[1] EN LIEN AVEC LE PROJET DU DOMAINE ESCAPAD

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE QUE le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire tenue le 14 mars 2022, a adopté une résolution de contrôle intérimaire conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin :

- d'interdire toute nouvelle construction reliée à l'usage mini-chalet (h12) à l'intérieur du secteur identifié à l'annexe A de la présente à moins de respecter les conditions édictées dans la résolution municipale;
- d'interdire les usages h1-1, h12, h13, c1, c2-2 et c11-1 à l'intérieur du secteur identifié à l'annexe B de la présente;
- de permettre toute nouvelle construction à l'intérieur du secteur identifié à l'annexe B de la présente conditionnellement au respect des normes édictées dans la résolution municipale.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau. Vous pouvez également consulter ce règlement en tout temps en vous rendant à la section « Avis publics » sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante: www.adstock.ca.

[2] EN LIEN AVEC LA REFONTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE QUE le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire tenue le 14 mars 2022, a adopté une résolution de contrôle intérimaire conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin d'interdire toute nouvelle construction reliée aux usages du groupe habitation sur l'ensemble du territoire de la Municipalité à moins qu'elle respecte les conditions suivantes :

- la construction respecte les normes actuellement applicables;
- la construction projetée est sur un lot adjacent à un chemin public ou privé entretenu durant toute l'année par la Municipalité ou par un gouvernement.

La résolution ne s'applique pas à des travaux de reconstruction.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau. Vous pouvez également consulter ce règlement en tout temps en vous rendant à la section « Avis publics » sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.adstock.ca.

Donnés à Adstock, ce 17 mars 2022.

La directrice générale,

Julie Lemelin

Julie Lemelin



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN À L'URBANISME ET À L'ENVIRONNEMENT (POSTE OCCASIONNEL)

(EMPLOI ÉTUDIANT | POSSIBILITÉ DE STAGE | PERSONNE RETRAITÉE)

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, l'employé effectue différentes tâches reliées à sa fonction. La durée de l'emploi (ou stage) est d'une durée minimale de 12 semaines, possibilité de temps partiel par la suite selon les besoins.

Principales fonctions

La personne aura notamment comme responsabilité :

- aider les techniciens à la préparation des dossiers des permis et des certificats relativement à la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement;
- au besoin, aider les techniciens dans le traitement des demandes d'informations pour tout sujet relié à l'urbanisme et l'environnement auprès des citoyens;
- réaliser des inspections sur le territoire concernant le suivi des permis et afin d'assurer le respect de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisances;
- inspecter les installations septiques jugées prioritaires;
- réaliser un rapport concernant les inspections réalisées pour les installations septiques ciblées;
- toutes autres tâches demandées par le directeur.

Profil recherché

- détenir ou être en voie d'obtenir un diplôme d'études postsecondaire;
- considéré comme un atout, toutes formations ou expériences pertinentes dans le domaine de l'environnement, de l'inspection en bâtiment, l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la biologie, de l'écologie, etc;
- posséder un permis de conduire valide et son propre véhicule pour assurer ses déplacements sur le territoire (frais de déplacement remboursés);

- avoir une bonne connaissance en informatique et une facilité à s'exprimer dans un bon français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- être disposé à travailler avec le public et à appliquer la réglementation;
- être reconnu pour ses qualités d'observation, de diplomatie, d'autonomie et de dynamisme, être autonome, être capable de travailler en équipe et avoir une bonne capacité d'adaptation.

Conditions de travail

Le salaire et les conditions de travail sont déterminés en fonction de la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction

Si possible, vers le 15 mai.

Réception des curriculum vitae

Les personnes intéressées, qui répondent aux compétences recherchées, peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 avril 2022 16h30 à : Jérôme Grondin, 35 rue Principale Ouest, Adstock, QC. G0N 1S0 / urbanisme@adstock.ca

L'employeur respectera l'ordre de priorité prévu à la convention collective le cas échéant. Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi. Nous remercions les personnes qui soumettront leur candidature, mais seuls les candidat(e)s retenu(e)s par le comité de sélection seront invité(e)s à l'entrevue. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

OFFRE D'EMPLOI

ÉDUCATEURS(TRICES) EN SERVICE DE GARDE

La garderie Au Petit Manoir d'Adstock (secteur St-Méthode) a eu la possibilité, grâce au Ministère de la Famille, d'offrir aux familles de la communauté 13



places de plus. Donc 34 places subventionnées, soit une pouponnière de 10 places pour les enfants de moins de 18 mois et 24 enfants de 18 mois et plus, divisés en trois groupes. De ce fait nous sommes à la recherche :

ÉDUCATEURS(TRICES) EN SERVICE DE GARDE

Les candidats ou les candidates devront posséder les formations suivantes :

- D.E.C. en service de garde ou un
- A.E.C. en service de garde

Salaire selon la grille salariale du ministère de la Famille.

Communiquer avec Sylvie au 418 422-2315 ou au 418 332-9887 ou par email petitmanoir@tlb.sympatico.ca



Saviez-vous que ...

[5] Saviez-vous que la fête de Pâques est synonyme de lundi férié et œufs en chocolat? Que c'est la fête la plus importante de la religion chrétienne. À l'époque, des traditions ont marqué l'histoire ou subsistent encore...

L'eau de Pâques – Elle doit être puisée dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques, avant le lever du soleil, dans une source d'eau vive, c'est-à-dire un ruisseau ou une rivière. Elle ne peut être prise dans un lac, car l'eau doit couler. L'eau recueillie est ensuite conservée toute l'année, car elle a un caractère protecteur.

« On va se frictionner avec [l'eau], on va en boire si on a des maux ou pour se protéger de ces maux-là. On va aussi croire que cela peut aider à protéger de la foudre, du tonnerre, des ouragans. »

Les oeufs de Pâques – Peindre et décorer les oeufs de Pâques est une tradition bien connue. À l'époque, les oeufs étaient cueillis à la ferme et décorés, bénis et mangés le jour de Pâques. Il y a dans cette tradition un aspect lié au renouveau de la vie, à la résurrection... Les coutumes de Pâques ont toutes un caractère religieux, mais aussi magique.

« On disait que si on les enterre au pied d'un arbre, l'arbre pousserait plus vite et serait plus fleurissant. On disait aussi que si on enterre un oeuf pendant 100 ans, le jaune va pouvoir se transformer en diamant. »

Porter des vêtements neufs - Dans les petites paroisses, il fallait porter des vêtements neufs pour Pâques, particulièrement des vêtements légers. Peu importe la température... Il fallait porter un vêtement de printemps. Un petit chapeau de paille, de petits souliers neufs, une petite robe, un beau manteau.

« Si on portait un vêtement neuf, on était chanceux toute l'année. C'était beaucoup remarqué, car autrefois les gens se connaissaient beaucoup. Si quelqu'un ne portait pas de vêtements neufs, il ne serait pas chanceux. »

Et vous, quelle est votre tradition à Pâques?





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: 6-7-13-14-20-21-28-29
Mercredi-18h30 à 19h30h • Jeudi 13h à 14h

PROCHAINE ÉDITION

15 AVRIL 2022 DATE DE TOMBÉE POUR LES
 ARTICLES DE L'ÉDITION DE **MAI 2022**.
 INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

- | | |
|--|---|
| <p>4 [Lundi] Cueillette de la récupération</p> <p>6 [Mercredi] 19h30 : réunion mensuelle du Cercle des Fermières de St-Méthode à l'édifice Bernardin-Hamann. Concours du mois : pantoufles et travaux à votre choix. Bienvenue à toutes.</p> <p>8 [Vendredi] 19h00 : rencontre mensuelle du Cercle des Fermières Sacré-Coeur-de-Marie au Centre intergénérationnel. Nous aurons un(e) invité(e). Les cartes de membres sont renouvelables. Bienvenue aux futures membres. Nous parlerons du Marché publique à venir. Concours... à l'érable. Prix de présences. Bienvenue à toutes!</p> <p>11 [Lundi] Cueillette des ordures
 19h30 : conseil municipal au Centre intergénérationnel.</p> <p>13 [Mercredi] 19h00 : assemblée du conseil des maires à la salle de la MRC</p> <p>15 VENREDI SAINT</p> | <p>17 JOYEUSES PÂQUES</p> <p>18 [Lundi] Cueillette de la récupération
 LUNDI DE PÂQUES</p> <p>19 Fermeture de l'aréna pour la saison 2021-2022</p> <p>21 [Jeudi] 12h00 : dîner et partie de sucre de la FADOQ à la salle Bernardin-Hamann</p> <p>22 [Vendredi] Jour de la terre. Ensemble, prenons soin de notre planète... pour nos enfants !</p> <p>25 [Lundi] Cueillette des ordures</p> <p>26 [Mardi] Réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU)</p> <p>27 [Mercredi] 19h30 : assemblée générale de la COOP à la salle Bernardin-Hamann</p> <p>28 [Jeudi] 18h30 : consultation publique à l'Édifice Bernardin-Hamann</p> |
|--|---|

À METTRE À VOTRE AGENDA :

La vente SAC VERT sera de retour cette année, les jeudis 12 et 19 mai 2022, de 9h30 à 20h00 au local des Œuvres communautaires de St-Méthode situé au 41, rue Notre-Dame Nord. Entre temps, si vous avez des articles dont vous voulez vous départir, n'hésitez pas à venir nous les porter. Vous remplissez le sac qu'on vous remet à l'entrée de vêtements, literie, chaussures, etc., et vous ne payez que 5 \$. Profitez de belles aubaines à un prix minime. Les règles de la Santé publique en vigueur s'appliqueront lors de ces deux journées. **Bienvenue à tous!**

Internet LTE avec Xplornet seulement 59,99 \$/mois!¹



Xplornet vous propose des forfaits Internet sans fil conçus pour répondre à vos besoins tout en éliminant vos inquiétudes, car nous n'imposerons aucune limite de données; votre débit restera donc le même, quelle que soit votre consommation!² De plus, votre tarif mensuel est fixé pour toute la durée de votre entente.

ÉCONOMISEZ en passant au service Internet LTE de Xplornet!
Composez le 1-866-676-0446 dès aujourd'hui!



¹La promotion est offerte jusqu'au 30 avril 2022 pour les nouveaux abonnés seulement. Taxes en sus. Le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet qui est facultatif) est calculé dans ce tarif. ²Le débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le www.xplornet.com/fr/section-juridique pour en savoir plus. Xplornet est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2022 Xplornet Communications inc.